quins. Ce sont les premiers que nous sachions être venus en Canada, où les compagnies marchandes furent, pendant bien des années, hostiles à leurs visites. Ceuxci avaient été arrêtés à Québec; on leur avait fait promettre de ne pas se rendre aux Trois-Rivières. Un chef montagnais offrit ses services au gouverneur pour aller barrer les rivières par où ces étrangers pourraient retourner dans leur pays. Selon la coutume des Sauvages, il fallait demander au capitaine du lieu la permission de passer; cette permission se demandait un présent à la main ; si le capitaine répondait qu'il avait bouché les rivières, cela signifiait qu'il fallait rebrousser chemin. Les Abénakis furent rejoints aux Trois-Rivières par un envoyé de M. de Montmagny; leurs cabanes contenaient trois arquebuses que M. de Châteaufort confisqua; mais ils n'avaient pas encore eu le temps d'acheter des castors, dont ils se seraient servis, s'ils avaient pu en obtenir, pour traiter avec les Anglais voisins de leur pays. Op leur enjoignit de partir sur le champ.

la le

fo

le

le

q

CC

CC

116

u

le

bε

le

au

as

SO

m

ar

le

le

u

dé

cl

fr

ai

vc

ba

al

qυ

 $_{
m lr}$

vr

pa du

m

d'e

 \mathbf{C}

por

Vers le 22 juillet, les Hurons descendirent à la traite, et le Père Buteux envoya un canot à Québec pour en ramener le Père Le Jeune. Il y avait aux Trois-Rivières deux jeunes hurons qui attendaient leurs parents dans la flottille de l'été. Ces jeunes gens résidaient toute l'année à Québec pour leur instruction. Au débarquement des Hurons, l'un d'eux, nommé Teouatirhon, apprit de son oncle, qui était capitaine, qu'ils avaient tué deux français, ce qui produisit un grand trouble de part et d'autre ; l'oncle fut arrêté et donna sa parole qu'il attendrait, aux Trois-Rivières, que la nouvelle fût confirmée ; son intention cachée était d'effrayer les jeunes élèves des Pères et de les faire déserter. La nuit venue, il se mit en route avec

son neveu.

L'autre jeune homme, appelé Ariethoua, qui logeait dans le fort, se jetta en bas d'un bastion pour les rejoindre. Les Français s'en aperçurent et le capitaine fut fait prisonnier parce qu'il avait manqué à sa parole. Le gouverneur et le Père Le Jeune arrivèrent à propos dans ce démêlé, mais à peine avaient-ils mis pied à terre que d'autres Hurons arrivant assurèrent qu'ils avaient quittés les Français bien portants dans leur pays. C'était en effet la vérité.

La traite durait encore le 6 août, lorsque les canots hurons commencèrent à repartir; l'un d'eux revint sur les dix heures du soir, il apportait de mauvaises nouvelles: le canot partit avec lui avait été capturé par les Iroquois. L'on alla à la découverte et des traces d'ennemis nombreux